



Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région - Services pour personnes âgées - Agrément.

Par arrêté ministériel du 10 février 2017, un agrément conditionné pour une durée d'une année est accordé à l'organisme gestionnaire « Association Luxembourg Alzheimer a.s.b.l. », ayant son siège social 45, rue Nicolas Hein à L-1721 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité « soins à domicile » à l'adresse : 145, route de Thionville à L-2611 Luxembourg.

L'agrément entre en vigueur le 10 février 2017.

L'agrément conditionné est enregistré sous le numéro PA/17/11/015.





Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région - Services pour personnes âgées - Agrément.

Par arrêté ministériel du 10 février 2017, un agrément non conditionné pour une durée illimitée est accordé à l'organisme gestionnaire « Association Luxembourg Alzheimer a.s.b.l. », ayant son siège social 45, rue Nicolas Hein à L-1721 Luxembourg, pour l'exercice de l'activité « aide à domicile » à l'adresse : 145, route de Thionville à L-2611 Luxembourg.

L'agrément entre en vigueur le 10 février 2017.

L'agrément non conditionné est enregistré sous le numéro PA/17/06/025.

